



# LES ATELIERS DES VOIES D'EXÉCUTION

Sous la direction scientifique  
de **Soraya AMRANI-MEKKI**,  
professeure agrégée à  
l'université Paris Nanterre,  
directrice de l'axe justice  
judiciaire, amiable et numérique  
(CEDCACE)

**Vendredi 21 octobre 2022**

Chambre nationale des commissaires de justice,  
44 rue de Douai - 75009 Paris

## PROGRAMME

### 9H00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- **Soraya AMRANI-MEKKI**, professeure agrégée à l'université Paris Nanterre, directrice de l'axe justice judiciaire, amiable et numérique (CEDCACE)
- **Jean-Michel HOCQUARD**, président de l'AAPPE, avocat au barreau de Paris
- **Antoine KIRRY**, président de l'association Droit & Procédure, avocat au barreau de Paris
- **Benoit SANTOIRE**, président de la Chambre nationale des commissaires de justice

### 9H15 : PANORAMA DE LA 2<sup>E</sup> CHAMBRE CIVILE DE LA COUR DE CASSATION EN MATIÈRE DE VOIES D'EXÉCUTION

Modérateur : **Frédéric KIEFFER**, président d'honneur de l'AAPPE, avocat au barreau de Grasse

- **Cyril CARDINI**, conseiller référendaire à la 2<sup>e</sup> chambre civile de la Cour de cassation
- **Anne-Gaëlle DUMAS**, conseiller référendaire à la 2<sup>e</sup> chambre civile de la Cour de cassation

### 11H00 : LA NOUVELLE PROCÉDURE D'INJONCTION DE PAYER

Modératrice : **Corinne Bléry**, professeure à l'université polytechnique Hauts-de-France (Valenciennes), directrice du master Justice, procès et procédures, membre du conseil scientifique de Droit & Procédure

#### THÈMES :

- Apposition de la formule exécutoire sur l'ordonnance d'injonction de payer
- Accès aux pièces sur une plateforme dédiée
- Les droits de la défense avant l'exécution
- Points de vigilance sur le temps de l'exécution et le respect des droits de la défense
- Comment s'assurer que les pièces téléchargées sont celles qui ont été présentées au magistrat ?
- Le caractère répétable ou non du coût du téléchargement

#### INTERVENANTS :

- **Claire ARGOUARC'H**, magistrate au tribunal judiciaire de Paris
- **Jean-Michel HOCQUARD**, président de l'AAPPE, avocat au barreau de Paris
- **Xavier LOUISE-ALEXANDRINE**, commissaire de justice associé

### 12H45 : DÉJEUNER LIBRE

### 14H00 : L'EXÉCUTION DE L'AMIABLE

Modérateur : **Thibault GOUJON-BETHAN**, professeur agrégé à l'université Jean Moulin Lyon 3, directeur du Centre Patrimoine et Contrats (ERLJ), co-directeur du DU de médiation

#### THÈMES :

- Les différentes voies disponibles pour obtenir un titre exécutoire
- Distinction entre homologation et apposition de la formule exécutoire
- Traitement différencié des nouveaux titres exécutoires ?
- Les limites de la PSRPC en tant que titre exécutoire
- Comment rassurer le créancier et l'inciter au titre exécutoire amiable ? Doit-on autoriser une clause de voie parée ou créer un privilège pour le rassurer ?

#### INTERVENANTS :

- **Jacques GUILLEMIN**, avocat au barreau de Paris, administrateur de Droit & Procédure
- **Arnaud LEON**, commissaire de justice associé
- **Cyril ROTH**, premier vice-président adjoint au tribunal judiciaire de Paris

### 15H30 : L'EXÉCUTION AMIABLE

Modératrice : **Soraya AMRANI-MEKKI**, professeure agrégée à l'université Paris Nanterre, directrice de l'axe justice judiciaire, amiable et numérique (CEDCACE)

#### THÈMES :

- Comment proposer un processus amiable au stade de l'exécution ?
- Quel processus amiable privilégier ?
- Comment mener un processus amiable au stade de l'exécution ?
- Comment aménager l'exécution pour laisser la place à de l'amiable (renonciation à insaisissabilité, etc.) ?
- Quelle place laisser à l'amiable dans le contentieux JEX ?

#### INTERVENANTS :

- **Christian MOUR**, magistrat au tribunal judiciaire de Nice
- **Sébastien RACINE**, commissaire de justice associé
- **Charles SIMON**, avocat au barreau de Paris, administrateur de l'association Droit & Procédure, administrateur de l'AAPPE

### 17H00 : CLÔTURE

**Présentiel : 180 € TTC**

Tarif préférentiel pour les membres de Droit & Procédure et de l'AAPPE : 80 € TTC

**Distanciel : 220 € TTC**

Tarif préférentiel pour les membres de Droit & Procédure et de l'AAPPE : 100 € TTC

Gratuit pour les magistrats, greffiers et étudiants.

Informations et inscriptions sur [www.droitetprocedure.com](http://www.droitetprocedure.com),  
au 01 34 74 38 95 ou par courriel : [jeande.veronique@orange.fr](mailto:jeande.veronique@orange.fr)



PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT



Gazette du Palais

